

Trois monolithes entre Corcelles et Concise

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **159 (2016)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4 *Trois monolithes entre Corcelles et Concise*



4

Trois monolithes
entre Corcelles et Concise



Page précédente. À gauche, le menhir de La Vernet ; à droite, en haut, la fosse d'En Chenaux avec le monolithe scindé au fond et en bas, le monolithe de Fin de Lance.

4 Trois monolithes entre Corcelles et Concise

Elena Burri-Wyser, Christian Falquet et Alain Steudler

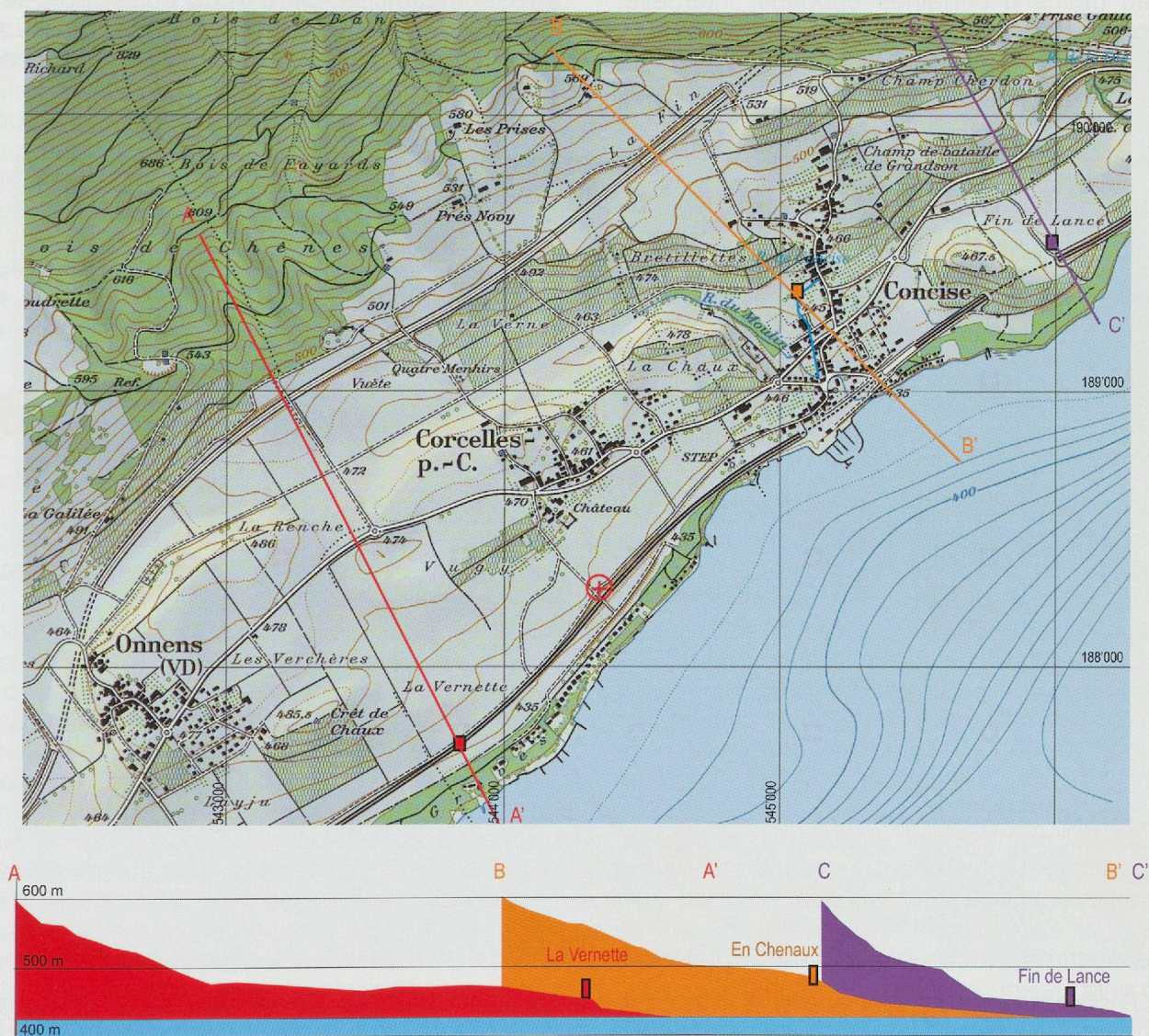


Fig. 86. Plan cartographique au 1 : 25'000 de la région de Corcelles-près-Concise et de Concise, avec la position du menhir de La Vernette lors de sa découverte (carré) et de sa réimplantation (croix) en rouge, de la fosse à mégalithes d'En Chenaux en orange et du monolithe de Fin de Lance en violet ; profils avec échelle verticale au 1 : 10'000.

4.1 Introduction

Trois mégalithes isolés ont été découverts sur les communes de Concise et Corcelles-près-Concise, sur de petits plateaux, parcourus par des ruisseaux ou simplement marécageux en cas de pluie (fig. 86). Deux d'entre eux se situent sur la première terrasse environ 10 m au-dessus du lac, mais le site d'*En Chenaux* est plus reculé et se trouve dans une position semblable à celle des *Quatre Menhirs* de Corcelles et du dolmen d'Onnens. Ces découvertes dessinent une région très dense en mégalithes qui trouve son pendant de l'autre côté du Mont Aubert, entre Vaumarcus et Bevaix, comme on le voit sur la figure 1. Cette situation géographique particulière dans une zone qui fait office de frontière géographique et culturelle, au moins à certaines époques, interpelle. Enfin, nous verrons par la suite que ces trois manifestations, peu porteuses d'informations en elles-

mêmes, prennent tout leur sens dans le panorama du mégalithisme régional.

Plusieurs sites préhistoriques ont été découverts entre Onnens et Concise, pour la plupart lors des interventions liées au chemin de fer ou à l'autoroute A5, mais aussi plus anciennement comme les stations lacustres (fig. 87). Il s'agit pour la plus proche de la station de Corcelles, *Station d'Onnens*, occupée au Néolithique final et située quasiment à l'aplomb du menhir de *La Vernette*, de la station Bronze ancien d'Onnens, *Gare* (à l'ouest de la carte) et des stations de Corcelles, *Les Grèves* et *La Baie* et de Concise, *Sous-Colachoz* occupées entre le Néolithique moyen et le Bronze final, soit entre 4300 et 800 av. J.-C. avec des interruptions à la fin du Néolithique final et durant le Bronze moyen (Winiger 2008), et plus à l'est de Concise, *Gare* et *Le Point* occupées au Néolithique moyen et final, de Concise, *La Lance* du Bronze final et enfin de Concise, *La Raisse* du

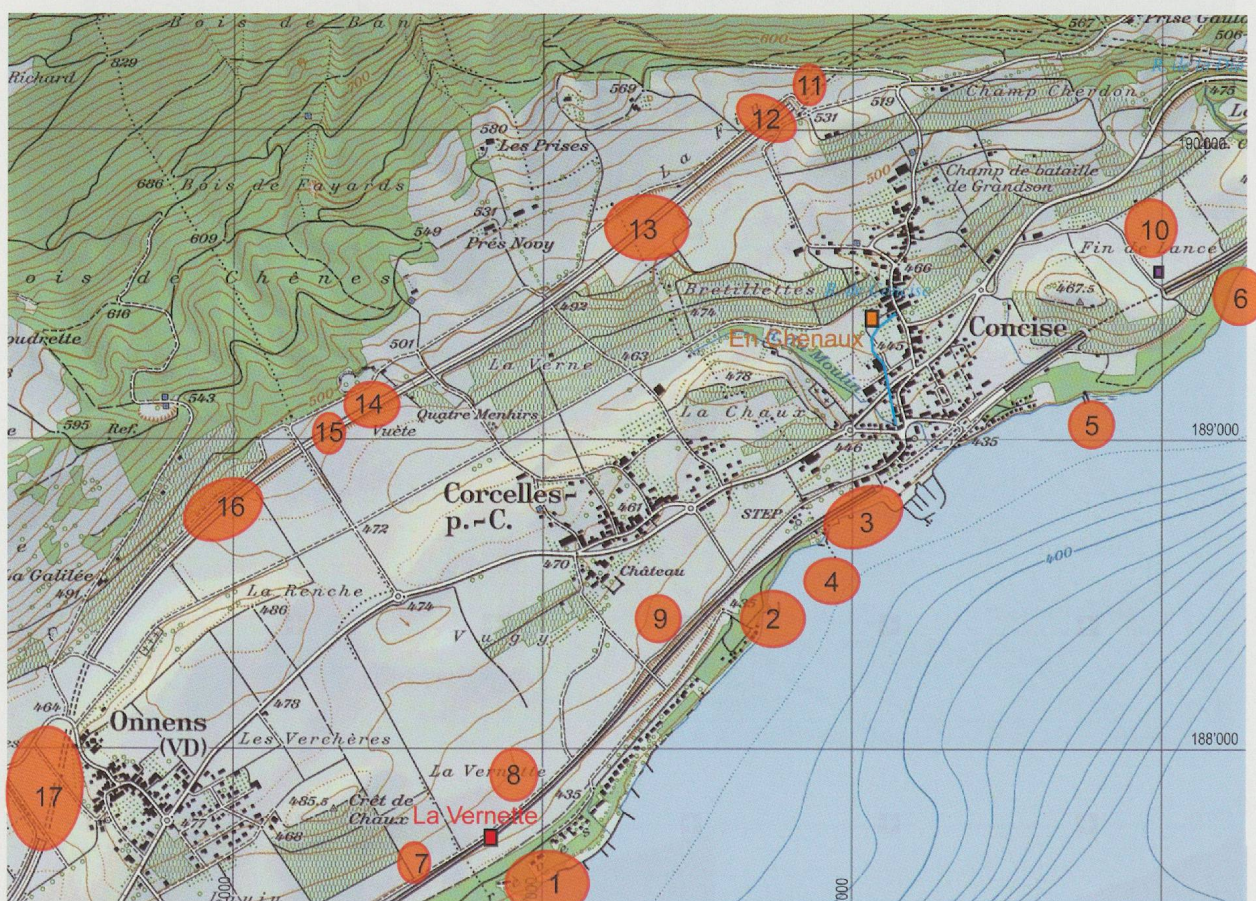


Fig. 87. Position des sites d'habitat répertoriés entre Onnens et Concise. 1 : Corcelles, Station Onnens ; 2 : Corcelles, Les Grèves ; 3 : Concise, Sous-Colachoz ; 4 : Corcelles, La Baie ; 5 : Concise, La Gare ; 6 : Concise, Le Point ; 7 : Onnens, Sous-le-Crêt-à-Chaux ; 8 : Corcelles, La Vernette ; 9 : Corcelles, Sous-le-Château ; 10 : Concise, Fin de Lance ; 11 : Concise, Les Pereys ; 12 : Corcelles, Les Courbes Pièces ; 13 : Corcelles, Champ Gelin ; 14 : Onnens, En Vuète ; 15 : Onnens, Les Côtes ; 16 : Onnens, Praz Berthoud ; 17 : Onnens, Le Motti, Beau Site et La Golette, (positions tirées de Burri-Wyser et al. 2011, Suter et Schlichtherle 2010, Castella et al. 1993, et Wolf et al. 1999).

Néolithique final. Au niveau terrestre, une occupation protohistorique est attestée sur le plateau de *La Vernette*, une fosse datée du Bronze ancien à Onnens, *Sous-le-Crêt-à-Chaux*, et un hameau du Bronze final (HaC) à Corcelles, *Sous-le Château* (Falquet 1998, Wolf *et al.* 1999). Plus au nord, au Pied du Jura, se trouvent les sites découverts sur le tracé de la N5 : Onnens, *Le Motti*, *Beau-Site* et *Praz Berthoud* avec des occupations du Mésolithique, du Néolithique moyen I, du Campaniforme, du Bronze ancien, moyen et final, du Hallstatt et des périodes plus récentes (Burri-Wyser *et al.* 2011, Schopfer Luginbühl *et al.* 2011), à Concise, *Les Courbes Pièces*, *Les Pereys*, *Champ Gelin* et *En Niolan* avec du Néolithique et du Bronze ancien (Falquet et Eyer 2004), et à Corcelles, *Les Polognes* avec du Bronze récent et *En Vuète* avec du Néolithique, du Bronze moyen, récent et final et du Hallstatt (Falquet et Franel 2004), enfin, à Concise, *Fin de Lance* avec du Bronze final et un tumulus du Hallstatt (Wolf *et al.* 1999). Toutes les périodes associées aux diverses manifestations autour des mégalithes sont donc attestées par des habitats relativement proches des sites que nous allons présenter, avec un même alignement le long des tracés linéaires de l'autoroute et du rail, évidemment lié aux explorations systématiques et aux fouilles préventives préalables aux travaux de génie civil.

4.2 Le menhir de Corcelles, La Vernette

Elena Burri-Wyser

Situation et déroulement des opérations

Le menhir a été découvert au lieu-dit *La Vernette*, sur la commune de Corcelles-près-Concise, district de Grandson, au début de l'année 1997 par Christian Falquet qui dirigeait la fouille voisine de Corcelles, *Sous-le-Château* (fig. 86 et 87). Il se trouvait sur un plateau faiblement incliné côté lac et proche de la rupture de pente correspondant à une ancienne rive, 10 m au-dessus du niveau actuel du lac. Aucun cours d'eau n'est attesté à proximité immédiate de la découverte, mais le lieu-dit *La Vernette* renvoie de manière explicite à une zone humide où poussaient des vernes et la photo montre bien la situation en bordure de cuvette du monolithe (fig. 88). À l'aplomb du menhir se trouve la station du Néolithique final d'Onnens, *Gare*.

Le monolithe gisait dans la surface décapée de sa couche d'humus avant les travaux de mise en tranchée de la voie ferrée dans le cadre du projet " Rail 2000 ". L'archéologue cantonal Denis Weid-



Fig. 88. Vue de la position de découverte du menhir de La Vernette, sur la voie de chemin de fer après le croisement, prise depuis l'emplacement de réimplantation de la pierre.



Fig. 89. Le menhir de La Vernette lors de sa découverte.

mann mandata Claus Wolf, chargé de fouilles sur le tracé du chemin de fer, pour effectuer une investigation (Wolf *et al.* 1999). Celui-ci détacha une petite équipe de trois fouilleurs du site palafittique de Concise (Béatrice Boret, Anatole Brute et Dani Conforti) et un photographe (Philippe Muller) sous la conduite d'Elena Burri pour effectuer les travaux qui se sont déroulés du 7 au 14 mars 1997, avec une séance supplémentaire de relevés de la pierre le 12 août 1997 par D. Conforti (Burri-Wyser *et al.* 2012).

Lors de la découverte, les pourtours de la pierre ont été partiellement dégagés, ce qui a quelque peu perturbé les insertions stratigraphiques au nord et au sud (fig. 89). Un carroyage, topographié par Max Klausener, a d'abord été implanté dans l'axe de la pierre pour délimiter une surface de 3 m sur 6 m, étendue dans un second temps de 2 m sur le côté est (fig. 90). Toutes les opérations de fouille ont été effectuées manuellement, avec des relevés de décapage au 1/20° et de stratigraphie au 1/10°. Dans un premier temps, la moitié ouest du terrain a été fouillée en trois décapages pour atteindre

les colluvions de moraine (fig. 90 et 91). Ensuite, une tranchée a été creusée à la pelle mécanique le long du menhir de façon à pouvoir rectifier une coupe (fig. 92). Puis, la seconde partie de la surface a été fouillée jusqu'à la moraine (fig. 93). Enfin, le menhir a été soulevé et déplacé à la pelle mécanique, avant fouille du sédiment sous-jacent (fig. 94 et 95). À la fin de l'opération, la pierre a été transportée et stockée dans la cour de l'école de Corcelles, où elle a été dessinée sur ses deux faces par D. Conforti, en attendant sa réimplantation en 2005 sous la responsabilité de C. Falquet au lieu-dit Corcelles, *Sous-le-Château*, environ 75 mètres au nord-est de sa découverte (fig. 86 et 88).

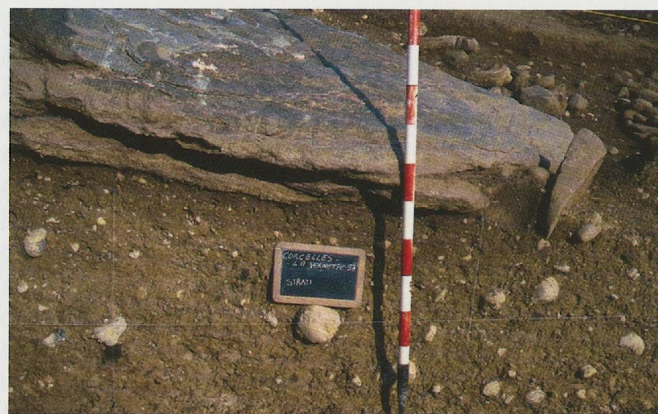


Fig. 92 à 95 de haut en bas. Stratigraphie. Découpage de la surface est. Déplacement du menhir. Surface sous le menhir.

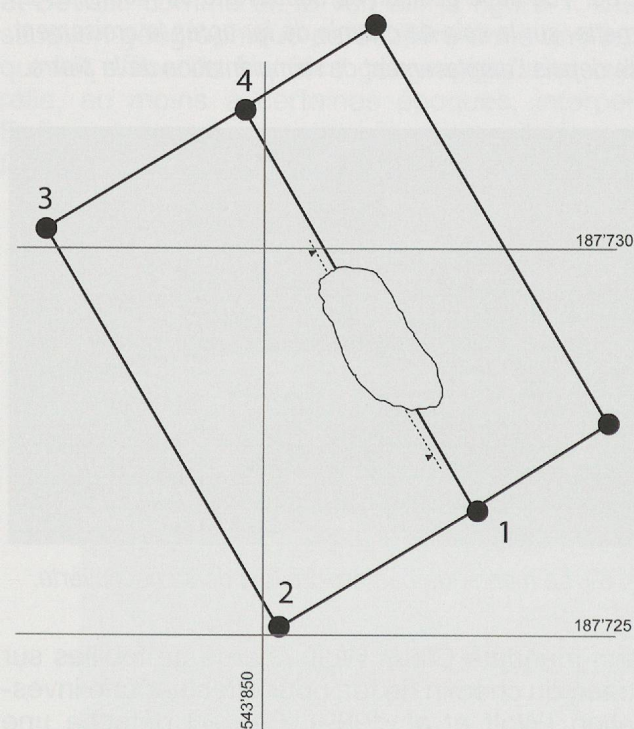


Fig. 90. Situation des points de carroyage en coordonnées fédérales avec le menhir et la position de la stratigraphie. (éch. 1 : 100).



Fig. 91. Découpage 2 sur la surface ouest.

Insertion stratigraphique

Stratigraphie

Le menhir gît dans un axe nord-ouest/sud-est, grosso modo perpendiculaire au Jura. Il suit le pendage du terrain avec une pente nord/sud marquée (fig. 96). Sa face supérieure, qui porte les cupules, est en partie endommagée par les travaux agricoles, montrant la faible amplitude de la sédimentation au-dessus de la pierre. La stratigraphie se présente comme suit de haut en bas.

Couche 1 : couche sur laquelle s'est arrêté le décapage machine, sous l'humus : limon argileux compact brun à galets et racines, interrompu aux deux extrémités du menhir par le nettoyage du découvreur et se perdant au nord, sans doute détruit par les labours. Il s'agit de restes de terre végétale au contact de la sous-couche, compactés par le poids des machines.

Couche 2 : argile limoneuse brun caramel à graviers et nombreux galets. Cette couche disparaît au nord, où elle est érodée ou détruite par les labours, passe sous le menhir et s'épaissit au sud. Elle porte des traces de machine agricole et a livré une pointe de piochon fin en fer, ainsi que de la céramique vernissée. Elle contient également de très nombreux galets majoritairement cristallins et bien calibrés (15-20 cm de diamètre) autour du menhir. C'est également dans cette couche, au sud du menhir, que s'ouvre un drain moderne ou médiéval (2a). La sédimentation correspondant à la couche 2 est donc relativement récente, mais l'allure du drain et le type du piochon, comme la céramique de la couche 2, indiquent une datation antérieure au 20^e siècle.

Couche 3 : limon argileux caramel à jaune à très nombreux graviers et petits galets, il s'agit d'une percolation de la couche 2 sus-jacente dans le

fluvio-glaciaire sous-jacent (couche 4). Sa partie inférieure ne présente pas de contours nets.

Couche 4 : fluvio-glaciaire ; limon argileux jaune verdâtre à nombreux galets et graviers.

Dans cette coupe, on n'a pas l'impression qu'il existe une fosse dans laquelle s'insérerait le menhir, malgré la présence de galets de calibre plus important (30-40 cm de diamètre) plantés verticalement au sud du mégalithe. La couche qui lui est sous-jacente se poursuit au sud ; l'existence d'un surcreusement par rapport à la pente naturelle est peu perceptible ; malgré le fait que l'emplacement de la coupe soit décalé par rapport à l'axe du menhir pour pallier les perturbations liées à la découverte, l'insertion stratigraphique de l'éventuelle fosse est difficilement lisible.

Position en plan

Le plan de tous les décapages confondus, avec le drain au sud, montre une accumulation de galets dans la partie est, très près le long du menhir à l'ouest, où la couche supérieure des galets avait déjà disparu avant l'intervention (fig. 97). Leur densité est plus importante aux deux extrémités de la pierre où les calibres sont également plus massifs, surtout au sud. À l'est, l'entourage du menhir est plus large, avec des galets dans une matrice limono-argileuse brun caramel compacte sans graviers, qui pourrait signaler les restes d'une fosse peu profonde remplie progressivement par des sédiments fins. La comparaison des calibres et de la nature de ces galets avec ceux du drain situé au sud montre un tri : ceux qui entourent le menhir sont de calibre plus important, le plus souvent non éclatés et presque uniquement cristallins.

En soulevant la pierre, il apparaît que la fosse passe largement sous le menhir à l'est où elle s'évase (fig. 98). Il semble donc que le menhir a

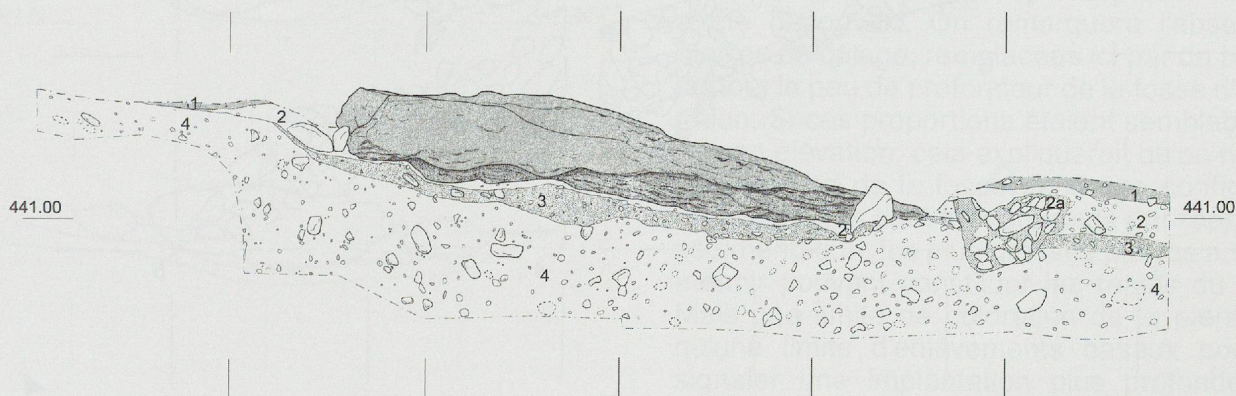


Fig. 96. Stratigraphie (éch 1 : 40).

été couché dans une fosse creusée plus profondément du côté est, ce qui explique qu'en coupe elle est peu perceptible. Le nettoyage des extrémités de la pierre a malheureusement perturbé la lecture des bords de cette dépression, tandis que sur les côtés, les labours empêchent de restituer l'insertion stratigraphique. Néanmoins, nous observons que la fosse s'insère dans ou sous la

couche 2 qui contient du matériel relativement récent et qui a été fortement perturbée par les labours, la sédimentation étant particulièrement faible sur le bord de ce plateau. Il pourrait s'agir d'une fosse d'épierrement dans laquelle a été couchée la pierre accompagnée des galets des champs avoisinants. Il est par contre impossible de décider sur la base de ces observations de

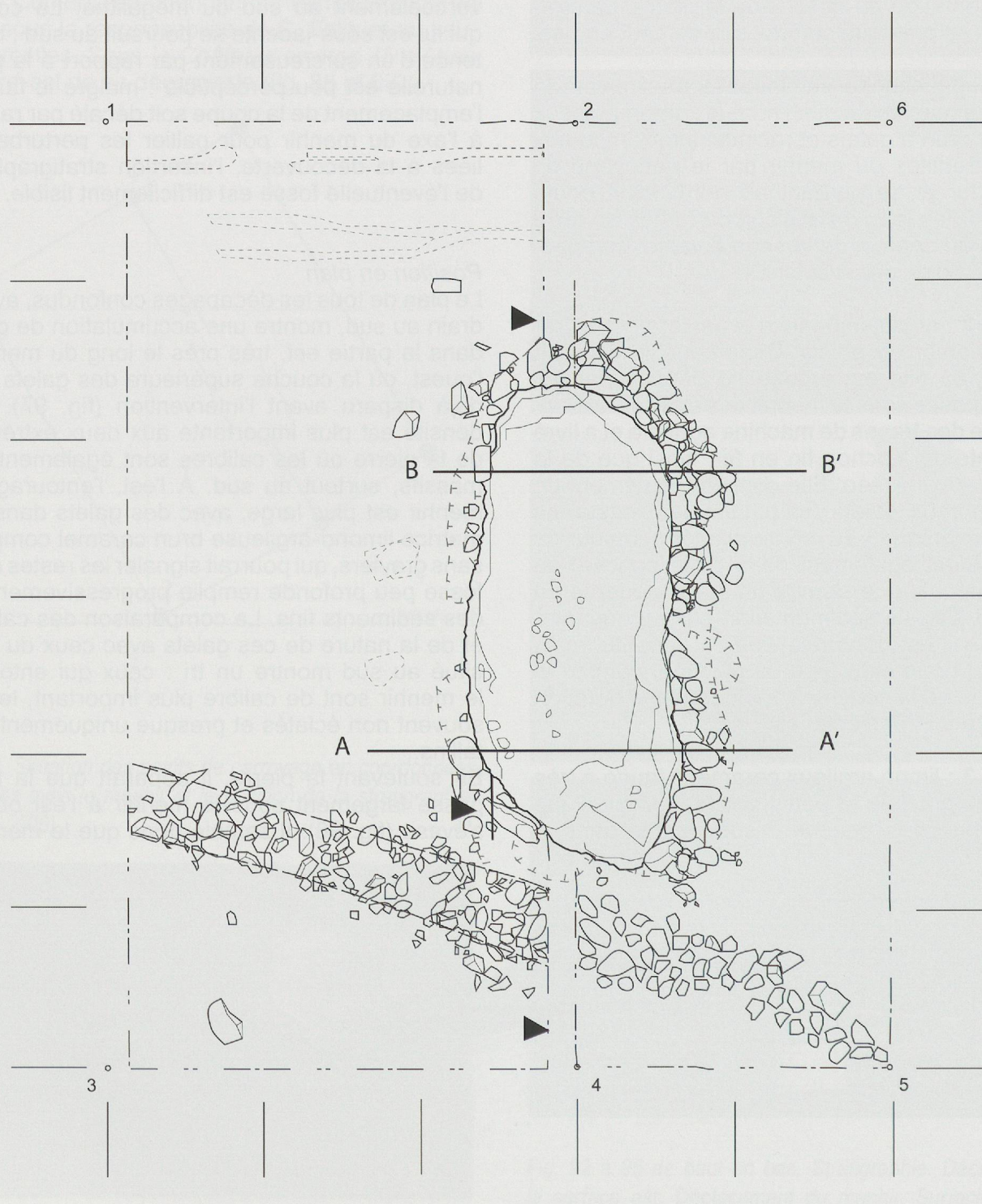


Fig. 97. Plan du cumul des différents décapages et positionnement des profils (éch. 1 : 40).

l'existence et de la position d'une fosse d'implantation de menhir en position verticale. Un tesson centimétrique d'allure protohistorique a été découvert sous le menhir.

Description du menhir

Monolithe : schiste d'origine morainique, environ 3,10 m de long pour 1,40 m de large et une épaisseur variant de 30 cm à l'extrémité sud à 60 cm au nord, pour un poids estimé d'au moins 3 tonnes (fig. 99). L'allure générale est celle d'un trapèze asymétrique, avec un sommet triangulaire décentré par rapport aux épaules.

La face supérieure a été endommagée par les labours et les machines de chantier, notamment sur les pourtours de l'extrémité sud. Des enlèvements intentionnels manifestes ont été effectués pour régulariser les côtés et la base du bloc et dégager une pointe à l'extrémité sud. Il s'agit d'enlèvements centripètes bilatéraux unifaciaux, indiquant que le menhir a été façonné en position couchée. Par ailleurs, la faible épaisseur de la pierre est symptomatique d'un clivage de la roche initiale.

Cupules : la face supérieure arbore au moins 27 cupules concentrées sur les 2/3 sud de la pierre. Leurs diamètres varient de 3 à 8 cm et leur profondeur atteint 3 cm. Certaines, situées sur l'extrémité sud, ont pu disparaître lorsque des morceaux de pierre ont été emportés par les machines, mais il semble que le tiers nord du

menhir était vierge de cupules, comme sa face inférieure et ses côtés. Nous pouvons postuler que les cupules ont été créées après la mise à plat de la pierre, ce qui convient à la fonction de réceptacle souvent envisagée pour ces cuvettes.

Gravure : le menhir porte une ceinture gravée située à mi-hauteur, d'environ 1 cm de large, qui entoure entièrement le menhir et n'est pratiquement visible qu'en position verticale, en lumière rasante. D'ailleurs, les fouilleurs, dessinateurs et autres observateurs de la pierre n'ont jamais remarqué cette ceinture avant l'implantation du menhir en 2005. Ce fait confirme qu'il s'agit d'un menhir abattu qui a fonctionné en position verticale (fig. 100). La gravure a été reportée sur les relevés de la pierre (fig. 99). Comme on le voit, elle est recoupée par des cupules aménagées sur la face supérieure, qui était également exposée aux intempéries durant une certaine période. Ceci rend son tracé quasiment illisible et vient appuyer l'hypothèse que les cupules sont postérieures à la mise à bas du menhir. En l'absence de traces de percussion punctiformes observables, un façonnage par petits enlèvements continus de la ceinture ne peut être exclu.

Réimplantation

En 2005, la commune de Corcelles-près-Concise et l'Archéologie cantonale se sont accordées pour réimplanter le menhir de *La Vernette* un peu plus à l'est, toujours le long de la voie ferrée, au lieu-dit, *Sous-le Château*, aux coordonnées 544'300/188'250 (fig. 86), où il peut toujours être admiré. Cette tâche a été confiée à Christian Falquet qui a décidé logiquement d'implanter le menhir partie épaisse et quadrangulaire en bas, partie triangulaire et amincie en haut (fig. 101 et 102). L'orientation choisie est justifiée par la face apparente en cas de chute du menhir "tête" au sud et face supérieure côté cupules, comme il a été découvert. On remarquera l'absence de pierres de calage, remplacées ici par du béton, et surtout le peu de profondeur de la fosse d'implantation. Si ces proportions étaient semblables lors de son élévation, cela expliquerait qu'on n'ait plus trouvé trace de la fosse dans une configuration où les labours sont très profonds par rapport à la sédimentation, les plus grosses pierres au sud du menhir pouvant constituer les restes du calage. Mais une limite de coloration de la pierre, ainsi qu'une limite d'enlèvements basaux pourraient signaler une implantation plus profonde d'une trentaine de centimètre, avec environ 1/3 du menhir enfoui (fig. 102).

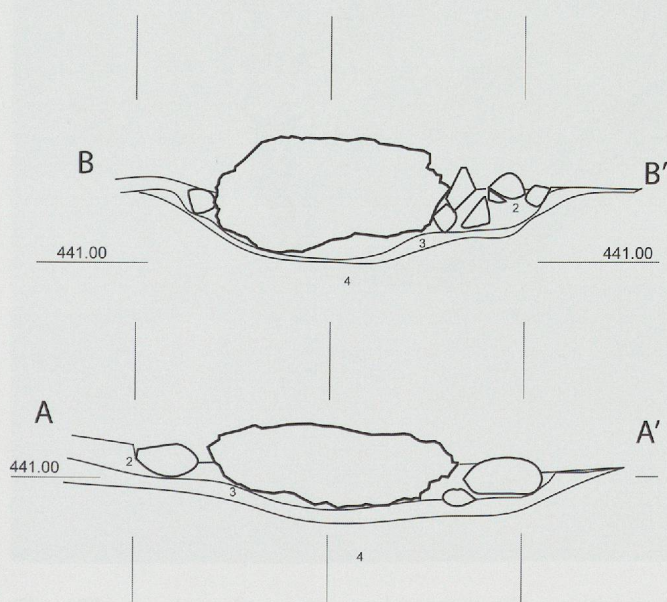


Fig. 98. Restitution des vues de profil au niveau des coupes A-A' et B-B' situées sur la figure 97 (éch. 1 : 40).

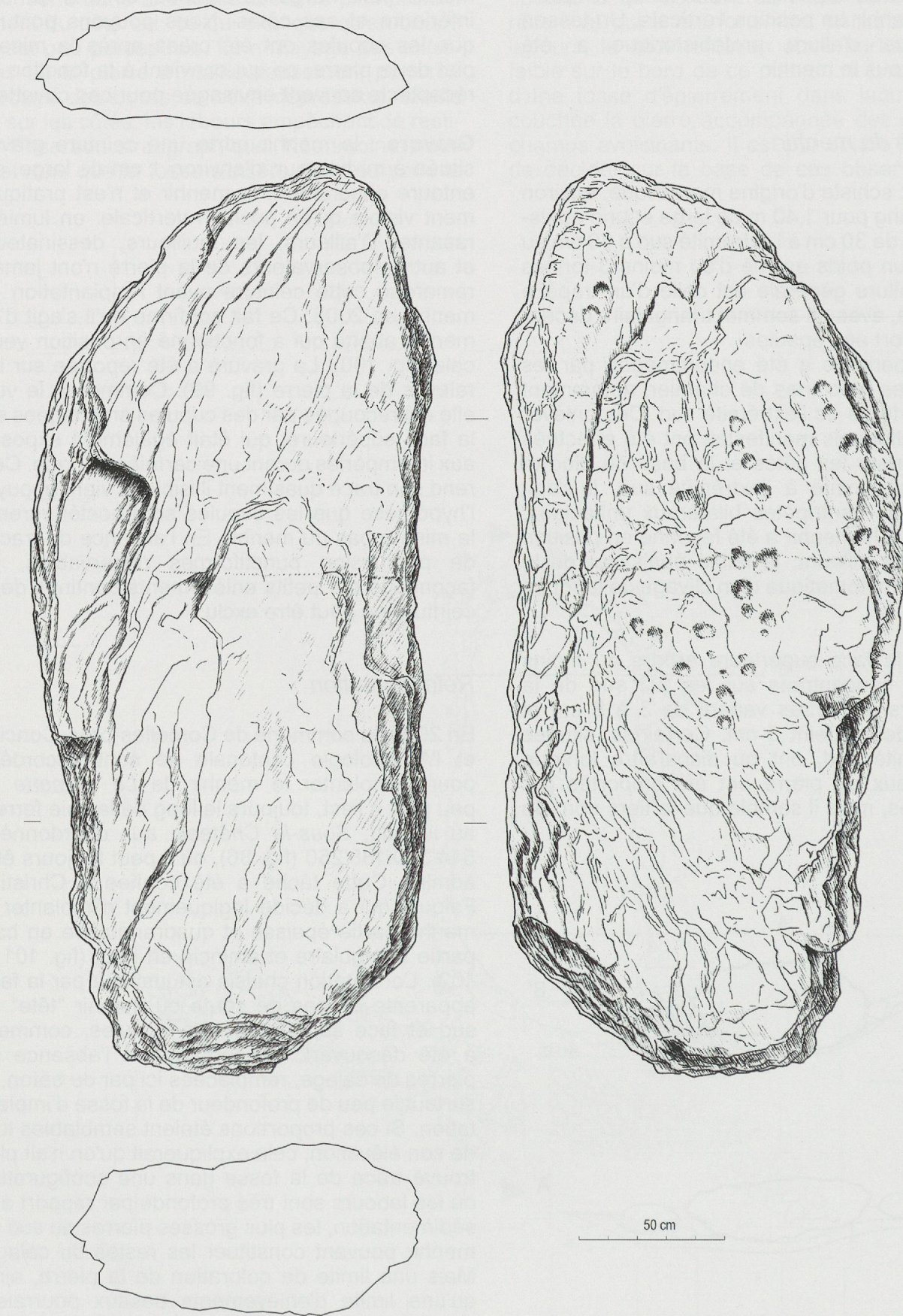


Fig. 99. Le menhir de La Vernette : les deux faces et les coupes sont orientées selon sa position verticale (éch. 1 : 20).

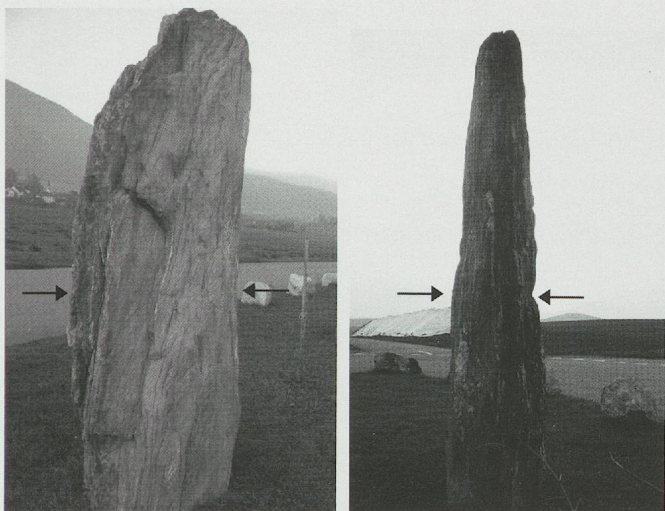


Fig. 100. Le menhir de La Vernette réimplanté à Corcelles, Sous-le-Château. Les flèches pointent la ceinture.



Fig. 101. Réimplantation du menhir en 2005.

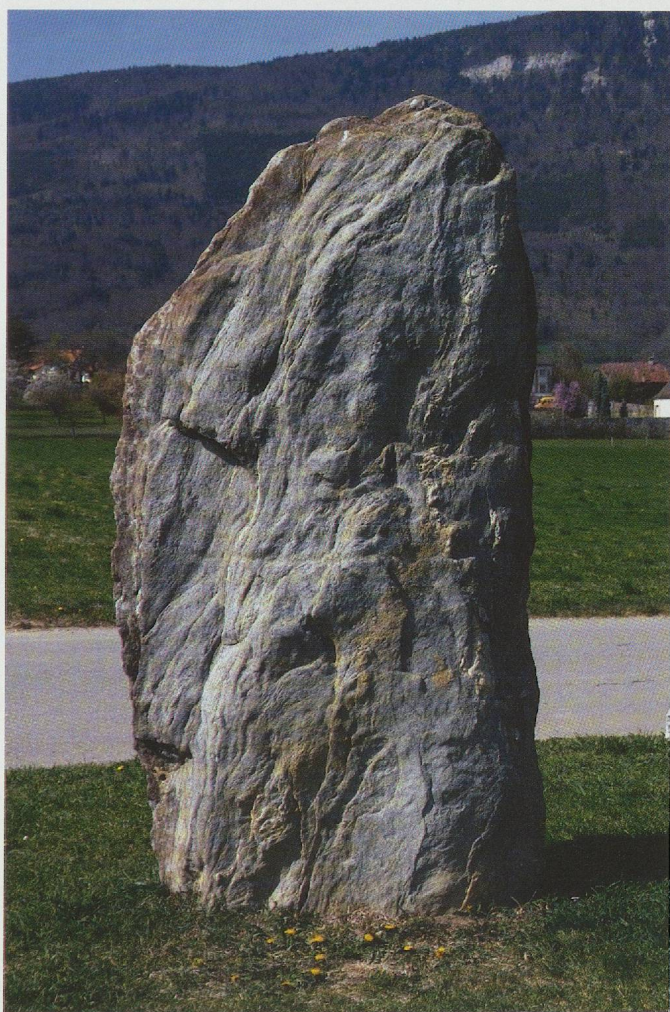


Fig. 102. Les deux faces du menhir en position verticale. Sur la photo de droite, la partie basale plus claire pourrait correspondre à la limite de l'implantation originelle. On devine la ceinture sur la face supérieure à cupules à droite alors qu'elle est nettement visible sur la face inférieure à gauche.

Conclusion

Le menhir de *La Vernette* arbore une ceinture gravée, ce qui en fait l'une des rares statues-menhirs à gravure de Suisse occidentale avec celles de Sion, *Petit-Chasseur* et *Chemin des Collines*, de Lutry, *La Possession*, (Burri et Marchi 1995), de Bevaix, *Treytel-A Sugiez* (Grau Bitterli et al. 2002) ou la dalle à gorge de Bevaix, *Le Bataillard* (Leducq et al. 2008). Cette ceinture a une incidence chronologique. En effet, il semble que les statues-menhirs clairement anthropomorphes ne sont présentes que dans la seconde partie des cultures mégalithiques, c'est-à-dire au Néolithique final (Gallay 2006a).

Même si le menhir de *La Vernette* n'est que lointainement comparable aux stèles du *Petit-Chasseur* ou aux statues-menhirs du Midi ou encore à la stèle-menhir de Lutry, ceci pourrait être une indication au moins de sa position verticale au Néolithique final. Le moment où il a été érigé peut d'ailleurs être antérieur, puisque la ceinture a certainement été tracée, du moins sur une face, lorsque la pierre était déjà dressée. La forme du menhir ne présente pas de caractéristique typochronologique qui pourrait donner des indications quant à l'époque de son façonnage. Par contre, il n'est sans doute pas innocent que le mégalithe se trouve au droit d'une station palafittique du Néolithique final, quelle que soit la fonction du menhir. Quant aux cupules, elles ont sans doute été gravées après sa mise à bas, qu'elle soit intentionnelle ou accidentelle. Celle-ci a donc dû intervenir à une date relativement ancienne, qu'il est difficile de préciser, comme il est impossible de savoir si l'accumulation de galets est contemporaine ou non de la mise à bas du menhir.

4.3 La structure mégalithique de Concise, En Chenaux

Elena Burri-Wyser et Christian Falquet

Situation et déroulement des opérations

Suite à la mise à l'enquête d'un projet de 7 immeubles et d'un parking sur la commune de Concise, au lieu-dit *En Chenaux*, des sondages et une surveillance archéologiques de l'emprise ont été prescrits par l'archéologue cantonale Nicole Pousaz. Ils ont été effectués en plusieurs phases par Benoît Montandon, Carine Wagner et nous-mêmes.

La fosse à mégalithes découverte se trouve sur un replat d'un cône de déjection morainique au nord-ouest du village de Concise (fig. 86). Outre le cône ancien, la sédimentation par colluvionnement a été rapide et abondante sur cette terrasse, située à une altitude d'environ 450 m sous une parcelle de déclivité relativement importante, dans une situation qui rappelle celle des *Quatre Menhirs* de Corcelles, tout proches. Par ailleurs, tout le replat a été parcouru par les différents chenaux du ruisseau de Concise (fig. 103).

La fouille de la structure du sondage 10 a eu lieu en juin 2009. Elle a alterné des dégagements à la pelle mécanique et des décapages manuels. Lors du sondage, une partie des blocs trouvés a été enlevée avec le reste du sédiment à la pelle mécanique, avec une observation succincte de leur disposition.

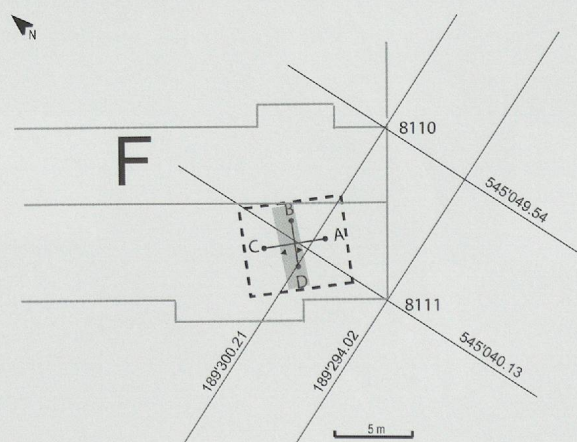


Fig. 104. Positionnement du sondage 10 (trame), des stratigraphies (flèches), des points de référence du carroyage (A, B, C et D) et de l'extension de la zone documentée (traitillé) par rapport aux points de référence des géomètres. Altitude au sol du point 8111 : 450,23 m (éch. 1 : 200).



Fig. 103. Le plateau d'En Chenaux avec le ruisseau de Concise actuellement canalisé au premier plan, la structure se trouvait dans la partie droite de l'immeuble.

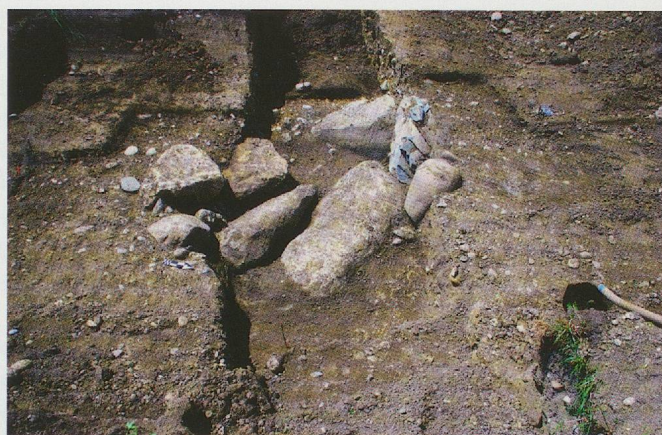


Fig. 105. À gauche, décapage 1 vu depuis l'est avec l'extension de l'amas de blocs restants. On remarque la limite de la fosse qui coupe le fluvio-glaciaire au fond du sondage, alors qu'elle n'apparaît pas sur les bords nord et sud, où les blocs dépassent pourtant de plusieurs décimètres. À droite, décapage 2 vu depuis l'ouest, avec la fosse vidée et les trois derniers blocs (J, A et B de gauche à droite).

D'une manière générale les blocs ont été déplacés à la pelle mécanique, tandis que les sédiments encaissants et la structure ont été vidés manuellement (fig. 104 et 105). À la fin de la fouille, le terrain encaissant a été dégagé à la pelle mécanique jusqu'au fluvio-glaciaire sur une surface de 5 x 5 m. Le reste des surfaces dans l'emprise a fait l'objet d'une surveillance avec une couverture photographique et des relevés de colonnes stratigraphiques.

Stratigraphie

Stratigraphie générale

La stratigraphie est partout bien développée (fig. 106).

Sous la terre végétale (**couche 1**), la **couche 2** est représentée par un niveau caillouteux de galets éclatés ou non, de diamètres variables, en général inférieurs à 20 cm, riche en céramique

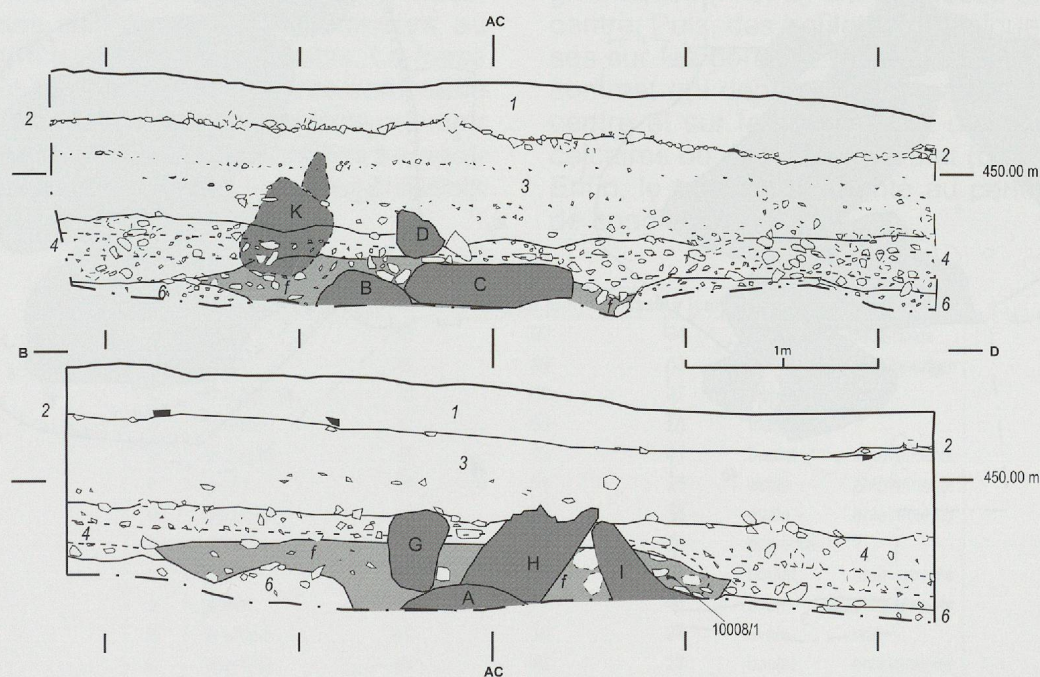


Fig. 106. Stratigraphies sud et nord (en bas) du sondage 10, avec la céramique INT10008/1 dans la fosse f (tramée), dans la stratigraphie nord à l'ouest du bloc I. En noir : céramiques et tuiles, en gris : blocs de la structure. La stratigraphie nord est inversée par rapport à la vue pour permettre la superposition des deux coupes (éch. 1 : 40).

vernissée et en fragments de tuiles. Il s'agit d'un remblai artificiel du terrain effectué à une époque récente.

La **couche 3** est un limon brun clair homogène, entrecoupé de passées de graviers. Son épaisseur varie de 15 à 55 cm du sud au nord. Il s'agit de colluvions s'amoncelant en bas de pente.

La **couche 4** est constituée de plusieurs niveaux en général impossibles à isoler en stratigraphie. Il s'agit de galets nombreux, de diamètres compris entre 5 et 20 cm, dans une matrice limono-argileuse brune à microcharbons. Ces galets se trouvent en niveaux plus ou moins identifiables, avec parfois des passées sableuses à l'est, sans doute liées aux chenaux qui parcouraient le plateau. À la base, au contact du fluvio-glaciaire, la couche est plus graveleuse, avec des calcifications jaunes. Elle est d'épaisseur très variable, entre une vingtaine de centimètres au sud et plus d'un mètre à l'est.

Le **remblai R** est uniquement présente au sud-ouest du plateau, à partir de la structure mégalithique. Il s'agit d'un limon argileux gris qui s'épaissit progressivement vers le sud. Au sud, il semble s'insérer dans les niveaux 4.

La **couche 6** correspond au fluvio-glaciaire avec des graviers et galets dans une matrice sablo-limoneuse jaune.

Un premier remblai, R, est intervenu à l'époque médiévale, comme l'attestent des fers à cheval et des clous découverts à sa base. Il comble en partie la dépression présente à l'époque au sud-ouest du plateau. Le second remblai a été constitué à l'époque moderne, avec la couche 2, où les efforts d'aplanissement sont manifestes.

La sédimentation naturelle de colluvions explique l'épaisseur de la séquence, avec une amplitude plus importante au nord et à l'est, soit en bas de pente. Des alluvions ont également être déposées par le ruisseau de Concise qui parcourt le plateau

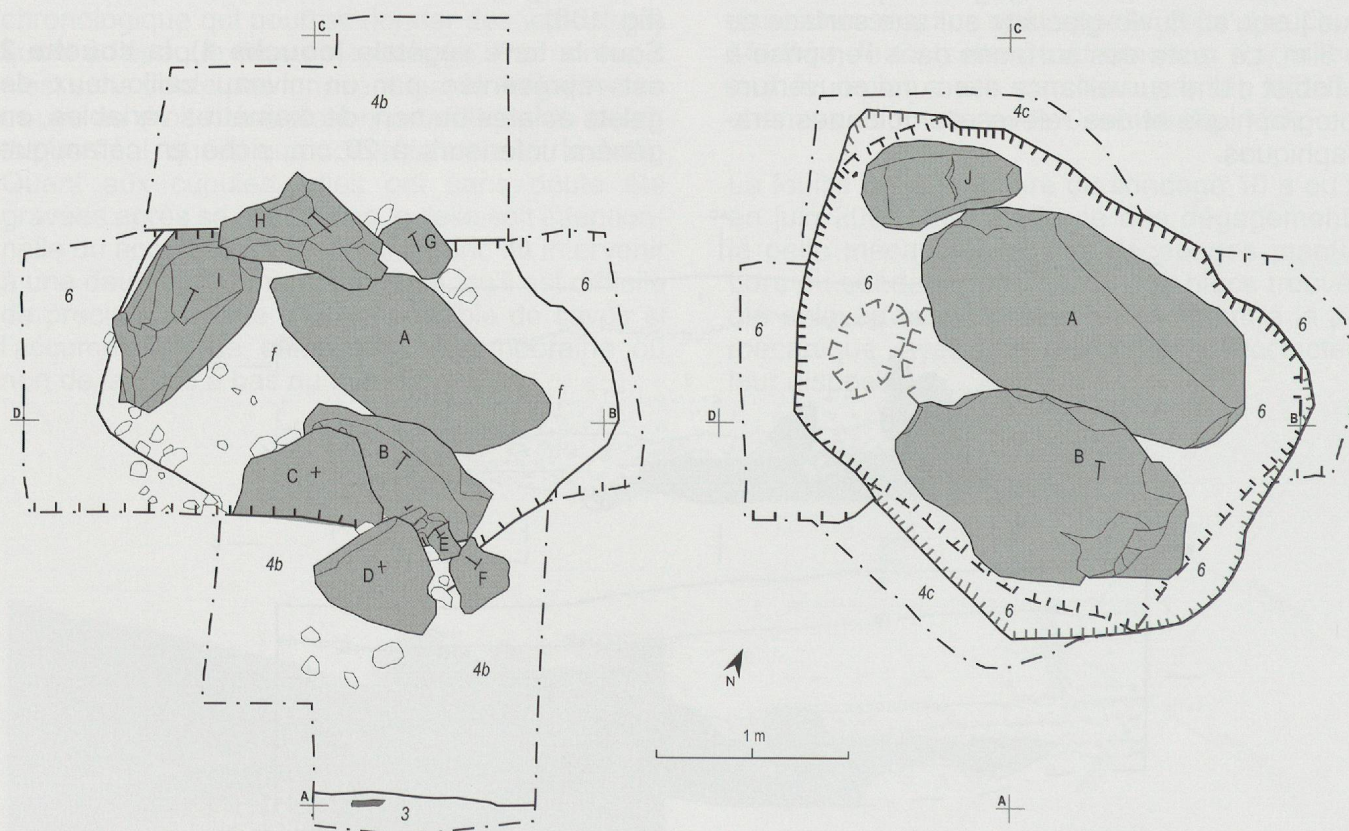


Fig. 107. À gauche, relevé du décapage 1 d'En Chenaux, avec le sommet de l'amas de blocs : les bords de la fosse ne sont visibles que dans le fluvio-glaciaire. À droite, relevé du décapage 2 où seuls les trois blocs les plus profonds sont encore présents. Le pourtour quadrangulaire de la fosse apparaît au sommet de la couche 4c, un tesson se trouve derrière le bloc J (éch. 1 : 40).

et dont les chenaux ont changé de position au cours du temps.

Insertion stratigraphique de la fosse

Dans cet environnement général, le sondage 10 est symptomatique d'une position médiane dans le plateau. La couche 4 se développe sur une épaisseur moyenne de 20 à 30 cm. Sa base se situe à l'ouest sur la couche 6 de fluvio-glaciaire, entre 449,30 et 449,40 m du sud au nord. À l'ouest, elle comprend un sédiment argileux gris, la couche R, qui n'a été repérée que dans le sondage 10 et plus au sud, dans les coupes lors des surveillances. Ce sédiment pratiquement dépourvu de galets ressemble à celui qui remplit la fosse (f) et s'insère entre les blocs en élévation. Le sommet de cette couche se situe entre 449,40 et 449,80 m du sud au nord et d'est en ouest. Sa base repose en général sur le fluvio-glaciaire, mais surmonte un limon graveleux gris-jaune à l'ouest (4c).

Si un tesson protohistorique a été découvert dans la fosse, derrière le bloc I, plus au sud, la couche R contient du matériel médiéval jusqu'à sa base. Le sommet des blocs dépasse du sommet de la couche argileuse. Le sommet de la couche 4 surmonte les blocs les plus profonds A, B et C.

La fosse s'ouvre donc dans un remblai médiéval et entame le fluvio-glaciaire, mais les blocs les plus profonds sont recouverts par ce remblai qui s'est déposé entre eux dans les espaces vides. La fosse et ses dépôts sont soit antérieurs au remblai, soit strictement contemporains. La fosse est emplie d'un limon argileux gris très semblable au remblai R, mais qui peut également provenir d'un remplissage par des sédiments fins se sédimentant par ruissellement dans les vides présents entre les blocs.

Description de la structure et des blocs

Les blocs forment un amas qui dépassait le niveau du sol au moment où la fosse était ouverte. Ceci se repère nettement au décapage 1, où le sommet des blocs apparaît et émerge de plus de 10 cm, tandis que le pourtour de la fosse n'est pas visible (fig. 105 à gauche et 107).

La fosse, quadrangulaire, apparaît nettement au sommet du niveau 4c (fig. 105 à droite). Les bords sont verticaux, avec un affaissement sur la partie la plus haute dû à leur effondrement dans la fosse vide. Ce qui plaide en faveur d'un remplissage relativement lent par ruissellement.

La base de la fosse est pratiquement plane, entre 448,94 et 449,05 m sur le pourtour, mais avec des surcreusements sous les blocs A et B. La profondeur de la fosse se situe entre 55 et 60 cm en général et jusqu'à 95 cm environ pour la base des blocs. La base des blocs A, B, I et J reposait directement sur le fluvio-glaciaire, le reste était empilé par-dessus.

En l'absence d'éclats, il faut conclure que le débitage des blocs a eu lieu ailleurs, avant leur disposition dans la fosse.

Les blocs sont formés de matières diverses : granit, conglomérat et schiste d'origine alpine, mais aussi calcaire et molasse locaux (fig. 108). Leur disposition n'est pas aléatoire : les gros blocs granitiques (A et B) ont été posés en premier, au centre. Puis, des boulets morainiques sont disposés sur les bords (E, F, G, H, I, J, K, M), avec le sommet qui dépasse en général de la fosse. Au centre et sur les bords sont disposés des blocs calcaires ou de molasse à plat (blocs C, D, N, O). Enfin, le tout est surmonté au centre par le bloc de conglomérat P.

bloc	matière première	longueur [cm]	largeur [cm]	épaisseur [cm]	forme	débitage
A	granit	180	92	64	barque	face/côtés
B	granit	155	96	58	ovale	face/pourtour
C	molasse	76	58	27	trapèze	?
D	calcaire	72	56	26	triangle	?
E	quartzite	45	43	41	boulet	enlèvements
F	granit	56	54	26	ovale	enlèvements
G	quartzite	55	53	35	ovale	enlèvements
H	schiste	85	50	30	polyèdre	?
I	granit	95	68	62	boulet	enlèvements
J	granit	75	71	45	ovale	enlèvements
K	quartzite	46	36	24	ovale	non
L	quartzite	49	40	28	boulet	enlèvements
M	quartzite	42	37	31	boulet	enlèvements
N	calcaire	131	88	45	rectangle	?
O	calcaire	70	61	30	triangle	?
P	conglomérat	120	85	48	prisme droit	enlèvements

Fig. 108. Dimensions, types et matières premières des pierres de la structure mégalithique d'En Chenaux.

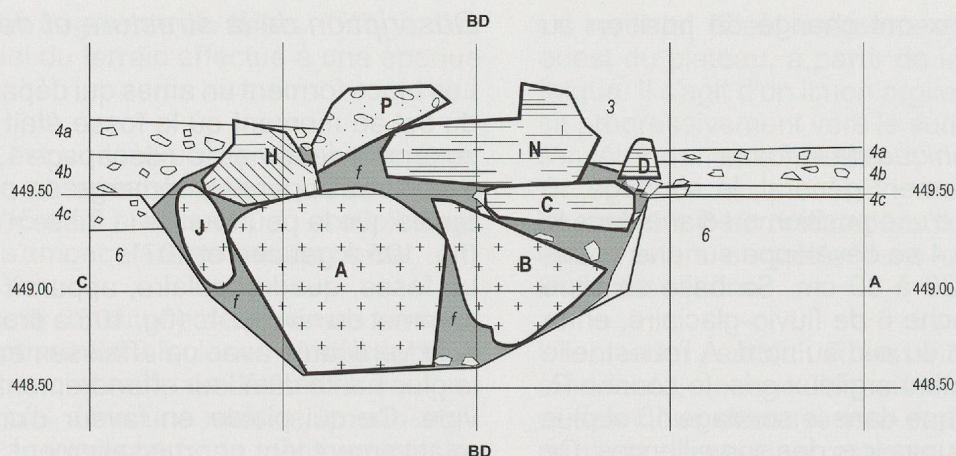


Fig. 109. Reconstitution de la coupe de la structure à 20 cm à l'est de l'axe A-C (éch. 1 : 40).

Les pierres sont donc enfouies seulement en partie et surmontées d'un couvercle dépassant en largeur et en hauteur (fig. 109). Le tout devait former un amas visible et nettement émergeant, d'une trentaine de centimètres au moins.

Cette disposition nous fait penser qu'on ne se trouve pas devant une simple fosse d'épierement, mais bien d'avent un rituel de condamnation. Ceci est conforté par le fait que la fosse contient très peu d'autres galets, contrairement aux couches encaissantes. De plus, on observe des traces de débitage plus ou moins étendues sur les pierres, à part les blocs calcaires ou de molasse dont la surface n'est pas assez bien conservée, mais dont la forme indique au moins un choix d'éléments plats et anguleux (C, D, N et O). Les boulets portent des traces d'un ou plusieurs coups sur un ou deux côtés, permettant d'aplanir une face. Les boulets de quartzite (M, E, L, K, G) sont de moindres dimensions et très peu façonnés. Les boulets de granit et de schiste (F, I, J et H) sont de plus grandes dimensions et portent des traces de coups sur toute une face, voire deux.

Les deux blocs les plus imposants, les mégalithes A et B, se trouvaient au centre de la fosse. Le bloc A, de dimensions 180 x 92 x 64 cm, possède une face plane retravaillée sur les bords par des enlèvements centripètes. La face naturelle est légèrement ensellée. Le mégalithe B, de dimensions plus modestes (155 x 96 x 58 cm), possède également une face plane, avec des enlèvements centripètes de régularisation sur tout le pourtour. L'autre face, naturelle, est irrégulière et très bombée.

Les deux mégalithes proviennent du même bloc, clivé puis retravaillé, qui avait à l'origine des dimensions d'au moins 180 x 96 x 122 cm avec

une forme générale de poire (fig. 110), ce qui rappelle les petits menhirs M2 et M5 de Corcelles, *Les Quatre Menhirs*.

Ce mégalithe a pu fonctionner en position verticale, auquel cas il s'agit à l'origine d'un menhir. Si les boulets qui l'entourent ont pu à la rigueur être utilisés comme pierres de calage (bien qu'on n'en trouve pas d'exemples de calibres aussi importants), ce n'est évidemment pas le cas des dalles de calcaire. Les boulets cristallins, les dalles calcaires et le bloc de conglomérat ont donc dû être amenés vers la fosse à l'occasion de l'enfouissement du monolithe, après son clivage.

Mobilier

Deux tessons ont été découverts dans les bords de la fosse, dont un en stratigraphie (fig. 106, 107 et 111). Le premier provient du bord d'une écuelle en calotte de 14 cm de diamètre à lèvre aplatie. L'épaisseur de la paroi est de 0,6 cm, la hauteur

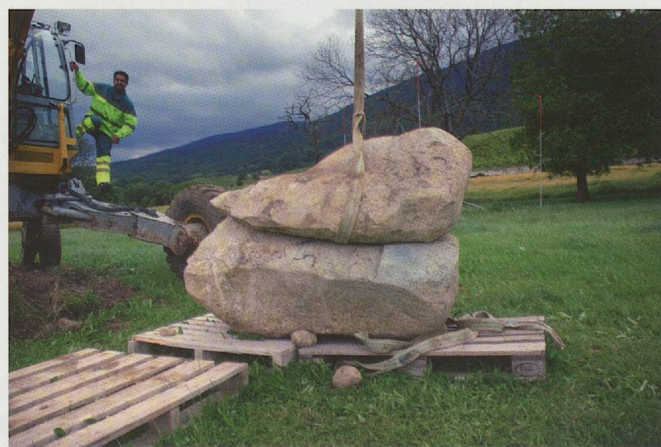


Fig. 110. Remontage des blocs A (inférieur) et B (supérieur).

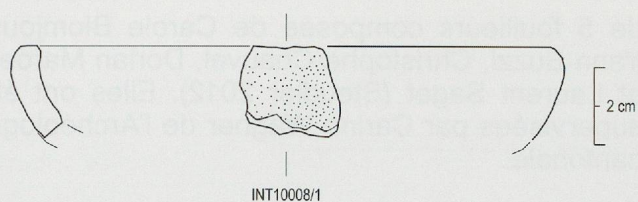


Fig. 111. Le tesson typologique protohistorique provenant de la fosse (éch. 1 : 2).

restituable d'environ 3 cm. Les surfaces internes et externes sont rouge foncé, la pâte noire et le dégraissant fin cristallin peu abondant. La forme ubiquiste de l'écuelle ne permet pas d'attribution précise. La pâte et la couleur nous incitent à proposer une datation Bronze final ou Hallstatt.

Le second tesson ne donne pas plus d'indications. Il s'agit d'un fragment de panse de 0,7 cm d'épaisseur, de couleur ocre à l'extérieur, brun foncé à l'intérieur. Le dégraissant est lui aussi cristallin fin. Les deux tessons appartiennent à un même groupe stylistique.

La couche de remblai qui commence au niveau de la fosse et semble la remplir (couche R = f ?) a livré du matériel médiéval (fig. 112), notamment des fers à cheval du 12^e siècle (selon Christopher Ansermet), et la base de la couche 3 a fourni une boucle de ceinture datée du 15^e siècle par comparaison typologique (Whitehead 1996, n° 87 et 97-100).

Conclusion

Il semble qu'un menhir peu travaillé et trapu, ressemblant par sa silhouette à ceux de Corcelles, *Les Quatre Menhirs*, ait été dressé dans une fosse d'implantation à une date inconnue, peut-être au début du Néolithique moyen comme à Corcelles. Le monolithe a ensuite été clivé en deux parties sommairement retravaillées, et enfoui dans une fosse quadrangulaire creusée profondément dans le sédiment fluvio-glaciaire sous-jacent, accompagné de boulets cristallins portant des traces de coups répétés et recouverts de dalles calcaires émergeant et formant couvercle. Cet enfouissement a peut-être eu lieu au Bronze final ou au Hallstatt, comme pourraient l'indiquer les tessons découverts dans la fosse, mais beaucoup plus vraisemblablement au Moyen Âge. Si la couche de remblai médiéval qui s'insère entre les pierres émergeantes et dans la fosse montre que les pierres étaient déjà dans cette position lors de sa constitution, le fait que la fosse était vide indique un faible intervalle chronologique entre son creusement et la formation du remblai. De plus, des

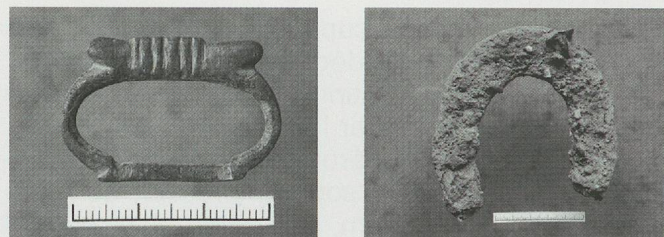


Fig. 112. Boucle de ceinture prélevée dans la couche 3 et fer à cheval issu de la couche R.

boulets portant des traces d'enlèvements observés dans la couche de remblai R indiquent au moins leur visibilité à ce moment-là.

Il ne peut s'agir uniquement de l'épierrement d'un champ au vu des calibres des pierres et des coups qui leur ont été portés. La sédimentation, particulièrement importante à Concise, permet d'affirmer que les blocs calcaires et le conglomérat situés au sommet de l'amas dépassaient largement du terrain au moment de l'enfouissement des blocs, et même après. Ces éléments devaient former une structure bien visible qui débordait d'ailleurs latéralement de la fosse en constituant une sorte de couvercle. Il semble donc qu'il s'agisse d'un rituel lié à la mise à bas et l'enfouissement du menhir, qu'il soit protohistorique ou médiéval.

4.4 Le monolithe à cupules de Concise, Fin de Lance

Alain Steudler

Circonstances et environnement

Les sondages réalisés en 1992 par l'équipe du Groupe de Recherche en Archéologie Préhistorique (GRAP) sur le tracé « Rail 2000 » avaient révélé une zone dense en vestiges archéologiques dans la région de *Fin de Lance*, dont une couche noire à céramique protohistorique et un niveau romain (Castella *et al.* 1993, Corboud *et al.* 1994). Un tumulus hallstattien a été mis au jour lors de la fouille d'un habitat protohistorique supposé (Wolf *et al.* 1999). De plus, une butte médiévale se trouve à l'ouest de *Fin de Lance* (fig. 86 et 87). Ces données ont justifié la prescription par l'archéologue cantonale, Nicole Pousaz, d'une surveillance des derniers aménagements liés à " Rail 2000 " pour laquelle les CFF ont mandaté l'entreprise Archeodunum SA. Lors des travaux d'excavation d'une tranchée de 60 cm de large entre le 12 et le 29 septembre 2011,

une grande pierre à cupules accompagnée de nombreux galets a été découverte (Chauvel 2011, fig. 113). Une intervention a immédiatement été prescrite et financée par l'Archéologie cantonale. Les fouilles se sont déroulées du 22 novembre au 21 décembre 2011 sous la direction de Alain Steudler, Archeodunum SA, avec une équipe



Fig. 113. Le monolithe de Fin de Lance lors de sa découverte dans la tranchée.

de 5 fouilleurs composée de Carole Blomjous, Yann Buzzi, Christophe Chauvel, Dorian Maroelli et Laurent Saget (Steudler 2012). Elles ont été supervisées par Carine Wagner de l'Archéologie cantonale.

Le monolithe est situé sur un terrain passablement remanié par les aménagements de " Rail 2000 ". D'après une estimation basée sur les courbes de niveau des cartes antérieures aux travaux, et selon les dires des exploitants agricoles, le terrain a été rehaussé de 50 cm. Dès lors, il est difficile de se faire une idée exacte du terrain préhistorique. Néanmoins, nous pouvons affirmer qu'on se trouve dans une zone relativement plane, parcourue par le ruisseau de la Dia à l'est (fig. 86 et 114) et située au droit, environ 10 m au-dessus du lac, de la station du Néolithique final du *Point* (fig. 87). Ceci n'est pas sans rappeler la position du menhir de la Vernette et celle d'un bloc erratique à cupules situé dans l'axe du chemin d'accès de la station du Néolithique final de Sutz-Lattrigen, *Kleine Station* (Hafner et Suter 2004).

Une surface de 100 m² a été explorée, dont 35 m² aux alentours immédiats du bloc, investigués plus finement. Dans un premier temps, une coupe longitudinale (D10, fig. 115) a été documentée le long de la tranchée existante. Ensuite, le terrain a été décapé à la machine, tout en ménageant un témoin (D14). Une petite surface de 3 x 8 m, divisée en quatre zones (Z.1 à Z.4) délimitées par les deux témoins, a été réservée au décapage fin de la couche anthropique ; le matériel y a été prélevé par m². La masse du mégalithe (estimée entre 8 et 13 tonnes), une fissure apparente sur le côté est, ainsi que le terrain détrempé et l'étroitesse du chemin rural n'ont permis ni son déplacement ni même son retournement avec les moyens à disposition.



Fig. 114. Le plateau actuel de Fin de Lance vu depuis l'est avec le Mont Aubert à droite et la motte médiévale en arrière plan. Le monolithe se trouvait dans le champ de maïs.

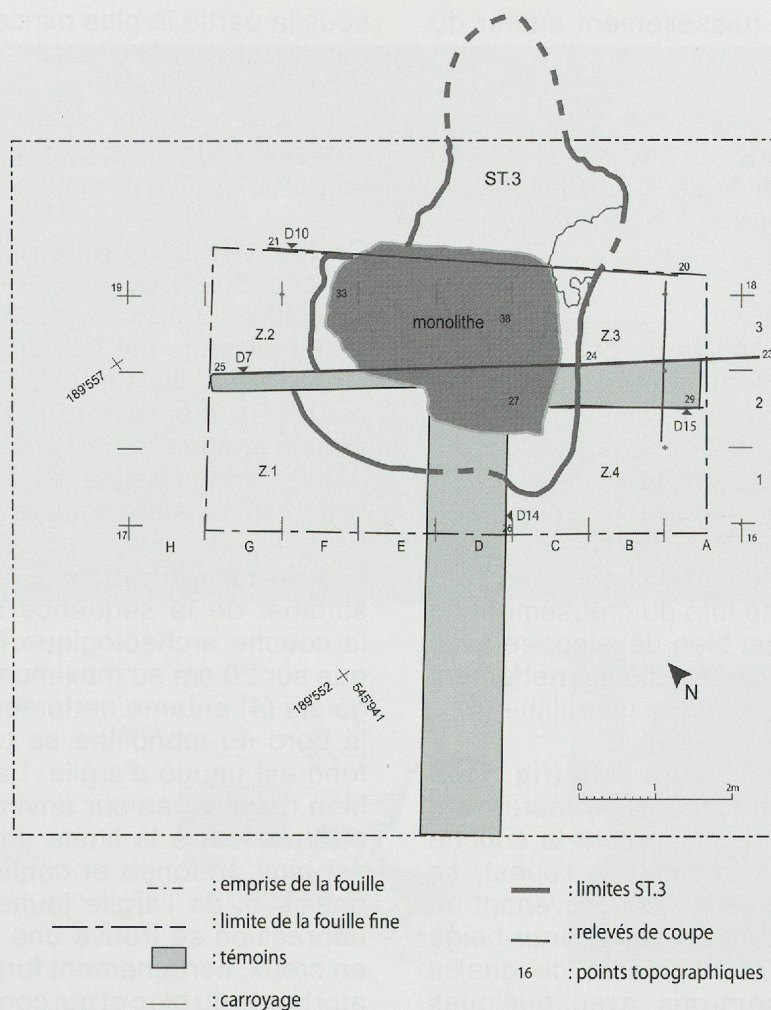


Fig. 115. Plan de situation des coupes et des structures (éch. 1 : 100).

Stratigraphie

Stratigraphie générale

La succession des couches reconnues de haut en bas est la suivante :

Couche 1 : terre végétale

Couche 2 : remblai CFF constitué de limon brun-beige graveleux compact

Couche 3 : limon sableux, graveleux, avec de nombreux galets, plus denses à l'est, et quelques charbons. Scelle et remplit en partie la fosse entourant le monolithe.

Couche 4 : remplissage de la fosse avec divers sédiments. Un limon fin brun, à nombreux galets de diamètre compris entre 5 et 15 cm, recouvre des galets jointifs dans la même matrice fine

brune, mais plus argileuse. Par zone, le limon brun du sommet contient de l'argile jaune. Des fragments de gneiss provenant du monolithe se trouvent au sommet du remplissage et à sa base.

Couche 5 : limon sableux brun-gris à orangé, graveleux, avec traces de charbons, hétérogène.

Couche 6 : niveau archéologique : limon sableux brun-gris foncé, légèrement graveleux, avec graviers de diamètre compris entre 2 et 5 cm. Nodules d'oxydation ocre, fragments de gneiss du monolithe en surface, charbons, céramique.

Couche 7 : colluvions altérées, mélange entre sédiments fluvio-glaciaires et couches archéologiques : limon brun foncé graveleux à nombreux graviers souvent altérés et quelques galets, à traces d'oxydation brun-ocre, nodules argilo-limoneux jaunes, fragments du monolithe et traces de charbons. Un limon argileux gris à fragments du monolithe comble une petite

dépression formée par ruissellement autour du bloc (couche 7a).

Couches 8 : fluvio-glaciaire composé de plusieurs niveaux de moraine plus ou moins altérée ou colluvionnée, couvrant toute la surface.

Description des coupes

Coupe longitudinale supérieure D.7 (fig. 116a et 117a). La couche 3 est entamée par les travaux CFF en bordure du monolithe, qu'elle recouvre en partie dans les mètres C et D. La fosse très riche en galets s'ouvre dans la couche 3. Au sommet du bloc, à l'ouest, se trouve un lambeau de couche 5 qui a livré une hache en pierre polie néolithique. Il doit s'agir d'une « pelletée » déposée sur le monolithe lors du creusement de la fosse. La couche 6 est bien développée avec une épaisseur de 20 à 25 cm. Elle est nettement coupée par la fosse entourant le monolithe (4).

Coupe longitudinale inférieure D.10 (fig. 116b et 117a). Toutes les couches supérieures ont disparu. La fosse entame clairement la couche archéologique 6. À son sommet, à l'ouest, se trouvent des fragments de gneiss provenant du monolithe (4b) surmontant un limon brun-beige avec quelques galets et fragments de gneiss (4d), puis un limon brun-gris avec quelques fragments de gneiss et des traces de charbons (4e). Le sédiment rappelle la couche 3 et passe

sous la partie la plus mince du monolithe. Directement sous cette partie mince existe un vide en partie comblé à la base par de l'argile. La couche 7 contient de nombreux fragments de gneiss à l'ouest. Le monolithe repose dans toute sa partie la plus épaisse sur le fluvio-glaciaire.

Coupe transversale D.14 (fig. 117b). La couche 3 est coupée par la fosse qui entoure le monolithe. Dans la partie supérieure de la fosse, le remplissage est très semblable à la couche 3 (4a). À l'est du monolithe, la fosse déborde et est plus profonde que la base de la pierre ; du gneiss est présent en petites quantités sur toute la profondeur visible de 0,80 m. Un vide assez important se situe sous le monolithe à sa pointe.

Coupe longitudinale D.15 (fig. 117c). Tout le sommet de la séquence a été décapé jusqu'à la couche archéologique 6, qui n'est préservée que sur 20 cm au maximum. La fosse remplie de galets (4) entame nettement cette couche. Sous le bord du monolithe se trouve un vide dont le fond est nappé d'argile. La couche 7 est ici très bien développée sur environ 30 cm. À proximité de la fosse, à la limite des mètres B et C, elle est plus profonde et contient des fragments de gneiss et de l'argile jaune. À la base de cette dépression se trouve une perturbation naturelle en creux, certainement formée par ruissellement aux bords du bloc et qui contient des fragments de gneiss à son sommet dans une matrice de limon argileux gris (7a). Cette cuvette, antérieure à la

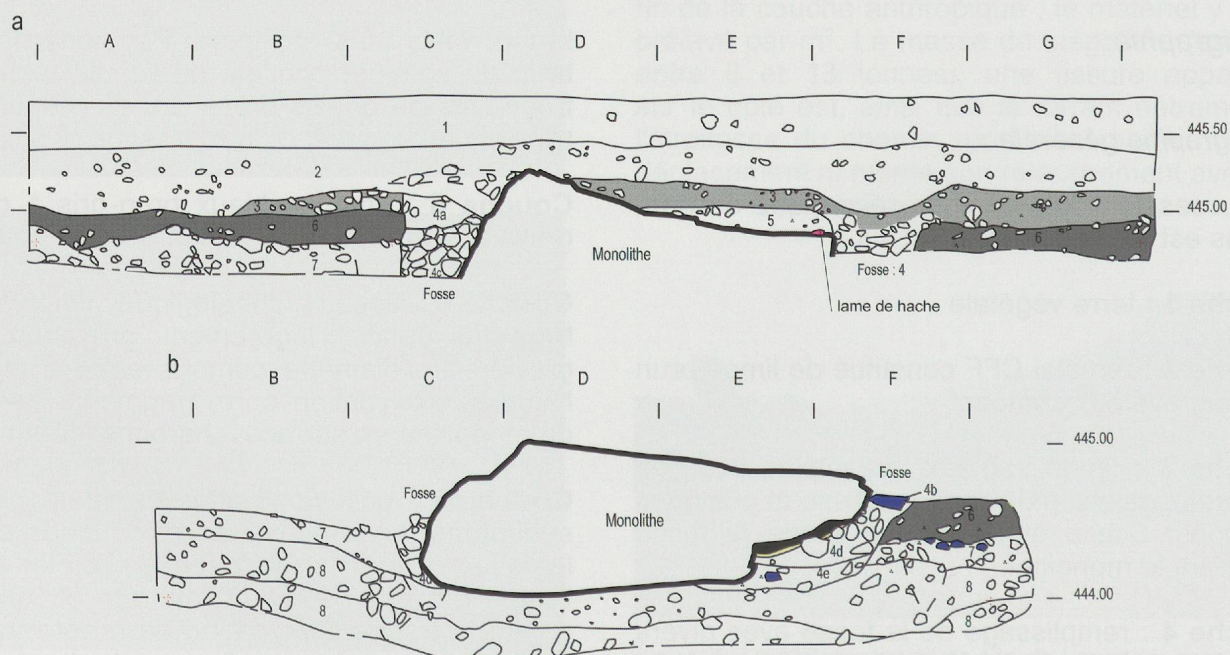


Fig. 116. a. Coupe longitudinale supérieure D.10, vue sud. b. Coupe longitudinale inférieure D.7, vue sud (éch. 1 : 50).
Légende: voir figure 117



Fig. 117. a. Coupes D10 en haut et D7 en bas. b. Coupe transversale D14, vue ouest. c. Coupe longitudinale D15, vue nord (dessins éch. 1 : 50).

fosse et à la couche 6, marque l'emplacement du monolithe, grosso modo à la même place dans la couche 7, avec un ruissellement contre le bloc en bas de pente.

Description du mégalithe

Bloc : gneiss à chlorite de dimensions importantes : longueur maximale 250 cm ; largeur 220 cm sur la première moitié, avant qu'un décrochement à angle droit sur la face sud ne la réduise à 170 cm ; épaisseur comprise entre 85 et 60 cm sur les trois quarts de la longueur ; seule l'extrémité

ouest est plus fine, entre 24 et 15 cm (fig. 118). Il accuse un pendage sud-ouest nord-est et se situe en léger dévers.

Les faces nord et sud sont rectilignes et relativement parallèles. Elles présentent un biseau aux trois quarts de la longueur, qui ménage une extrémité ouest affinée légèrement courbe de 70 cm de large, sur laquelle aucun aménagement particulier n'a été discerné ; il pourrait être naturel. En revanche, la surface du bloc présente des aménagements anthropiques de différentes natures : des cupules, des stries ainsi que des traces de débitage (fig. 119 et 120).

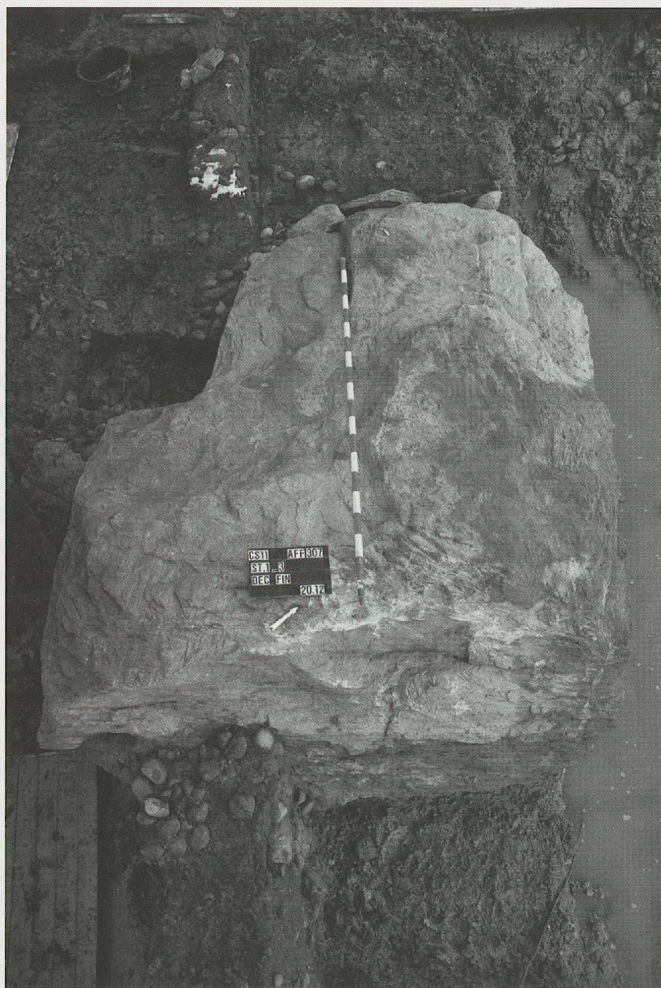


Fig. 118. Face supérieure du monolithe vu du sud-est.

Cupules : huit dépressions circulaires régulières sont présentes sur le tiers ouest du bloc (fig. 120). Si quatre d'entre elles peuvent éventuellement être d'origine naturelle ou accidentelle, au vu de leur peu de profondeur, il ne fait aucun doute que les quatre autres sont d'origine anthropique et résultent d'un bouchardage exécuté à l'aide d'un percuteur en pierre. Elles sont régulières et hémisphériques. Trois d'entre elles sont groupées et présentent un diamètre d'environ 35 mm pour une profondeur de 15 mm. La quatrième, isolée, est de plus grandes dimensions, avec un diamètre de 42 mm pour une profondeur de 11 mm.

Débitage : le bloc porte les stigmates d'un travail de débitage localisé principalement sur le côté nord. Les marques les plus nettes dénotent un travail de bouchardage préparatoire soigné, avant des enlèvements centripètes (fig. 118). Elles sont situées au bord du bloc, sur l'arête la plus haute de la face nord. Trois autres marques nettement moins régulières, résultant de grands



Fig. 119. Gros plans des traces de débitages : enlèvement oblong et rubéfaction.

coups centripètes portés sur un plan de clivage du gneiss, sont situées sur le même côté plus à l'est au niveau du biseau, 30 cm à l'intérieur du bloc.

Deux autres types de marques (fig. 119), sur la face nord également, sont certainement liés au débitage du mégalithe. Il s'agit, d'une part, d'un enlèvement oblong et, d'autre part, de traces de rubéfaction sur la face supérieure et sur le côté nord. Ces dernières n'ont pu être pratiquées que lorsque le monolithe était entièrement dégagé.

La surface du mégalithe présente sur ses deux extrémités des séries de stries parallèles produites par des travaux agricoles modernes. Des restes de débitage, sous forme de fragments de gneiss, sont présents à différents niveaux autour du mégalithe.



Fig. 120. Gros plan sur les 6 plus petites cupules, au nord du bloc.

Fosse

Vu l'aspect général du mégalithe, nous avons imaginé que la base de cet éventuel menhir devait se trouver à l'est. Les investigations pour trouver la fosse d'implantation se sont concentrées dans cette zone, qui n'a finalement livré que la petite dépression liée au ruissellement couche 7a (fig. 117c). La fouille, jusqu'à la base du bloc côté sud, ainsi que le décapage machine en direction de la route, n'a rien révélé non plus.

Lors de leur visite, Sonia Wüthrich et Manuel Mottet ont émis l'hypothèse que la base de l'éventuel menhir pouvait correspondre à l'extrémité la plus étroite, appointie afin de faciliter son implantation. À l'extrémité ouest, le remplissage de la fosse d'épierrement est un peu différent et il contient un bloc de gneiss solidement implanté verticalement en bordure d'un creusement, situé dans la continuité de la fosse (fig. 121). Malheu-

reusement, en raison des contretemps liés aux conditions météorologiques, la moraine n'a pas pu être atteinte à cet endroit (fig. 122).

Cette intervention n'a donc pas permis d'exclure la présence d'une fosse d'implantation dans l'angle sud-ouest, là où la fosse d'épierrement est la plus profonde. Le creusement atteint la base du bloc et se prolonge même au-dessous dans l'angle sud-ouest. À cet endroit, son empreinte en plan dans la moraine présente un angle droit, résultant vraisemblablement d'un travail effectué avec une bêche ou une pelle carrée (fig. 123).

La matrice présente entre les pierres varie selon la profondeur. Au sommet du remplissage de galets, on observe, sur presque tout le pourtour, un niveau où les fragments de gneiss sont fréquents (4b) (fig. 124). Il s'agit certainement d'un niveau de débitage du bloc.



Fig. 121. Fragments de gneiss plantés verticalement à l'extrémité est du monolithe.



Fig. 123. Angle sud-ouest du mégalithe et de la fosse qui présente un angle droit. À droite, fragment du monolithe.



Fig. 122. Ambiance de fouille lors des épisodes pluvieux, avec inondation du chantier.



Fig. 124. Fragments de gneiss provenant du monolithe dans le remplissage de la fosse à l'angle sud-ouest.

Mobilier

Le mobilier appartient à 3 ensembles sédimentaires.

Le lambeau de couche 5 situé au-dessus de la partie basse de la pierre a livré une hache en pierre verte d'origine alpine (E27957, fig. 125). Il s'agit d'une hache de section ovale, entièrement bouchardée, cassée à sa base et polie sur le tranchant et la partie distale des deux faces, qui correspond au type 1 de Jérôme Bullinger (2010). Ses dimensions sont de 4,7 cm de large pour une longueur conservée de 6,2 cm et une épaisseur de 2,3 cm. Ce type de hache existe dès le Néolithique moyen, mais est plus fréquent au Néolithique final.

Dans la couche 6, le mobilier récolté est tout à fait homogène entre les différents décapages.

Il s'agit de 44 tessons de céramique non roulés, mais très fragmentés, dont un fragment du bord, lèvre arrondie rentrante, d'un récipient ouvert, type écuelle, mais non caractéristique (27959- 2, fig. 126). Les fragments de fond et de bord ainsi que les quelques tessons de pâte fine qui semblent grossièrement tournés peuvent être datés du Hallstatt ou de La Tène ancienne, selon Anne-Marie Rychner et Claudia Nitu.

La couche 3, dont il restait quelques lambeaux en surface de la couche 6 dans la zone 1, a livré un matériel très semblable à celui de la couche 6. Il s'agit d'un tesson de pâte fine tournée gris-orangé de 3 mm d'épaisseur, de 5 tessons de pâte grossière orange à dégraissant grossier, entre 7 et 8 mm d'épaisseur, et de 6 tessons de céramique semi-fine brun-rouge, à dégraissant grossier blanc, de 4 à 5 mm d'épaisseur, dont des fragments d'au moins un gobelet caréné (E27958- 1, fig. 126).

Synthèse et discussion

- Les points de contacts du bloc sur le sol se situent, dans toutes les zones d'observation, directement sur la moraine. Le monolithe ne repose jamais sur un sédiment remanié ou sur les éléments de remplissage de la fosse, sauf sur les pourtours. Même les couches 4d et 4e (fig. 116 et 117) semblent combler une dépression postérieure à la mise en place du monolithe.

- Le mégalithe se trouvait non loin de l'angle sud-ouest de la fosse, au moment de la mise

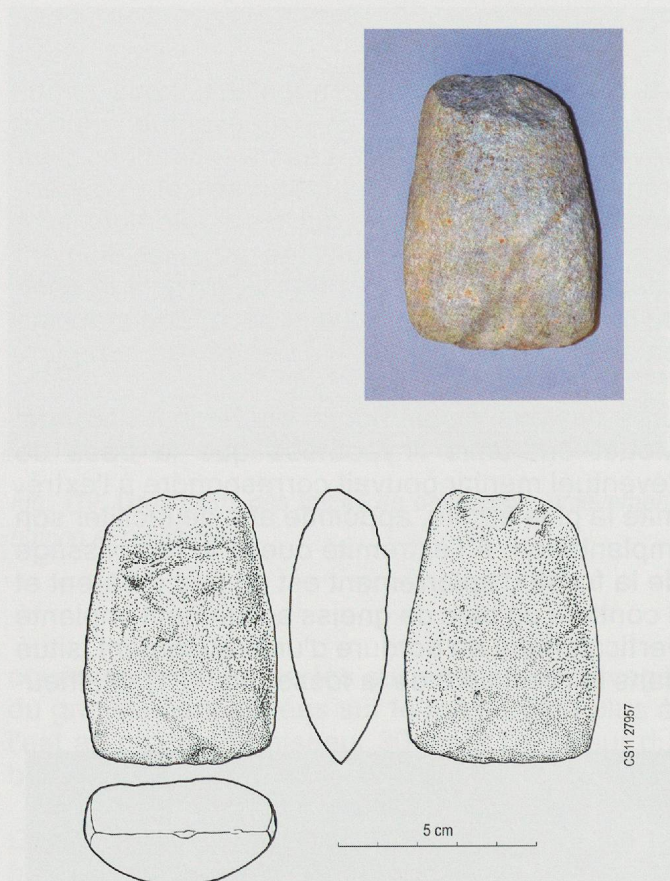


Fig. 125. La hache néolithique (éch. 1 : 2).

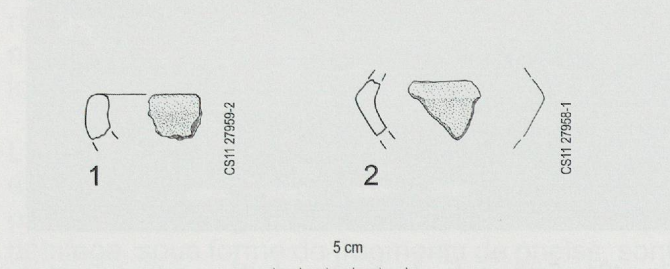


Fig. 126. Les tessons typologiques de Fin de Lance, couche 6 (éch. 1 : 3).

en place de la couche 7 qui surmonte immédiatement la moraine. En effet, la dépression 7a indique que le bloc formait un obstacle au ruissellement des eaux. De plus, de nombreux fragments de gneiss se trouvent dans cette couche. Une pelletée de cette couche 7, retrouvée en position secondaire sur le mégalithe (couche 5), a livré une hache en pierre verte, qui a sans aucun doute été placée là intentionnellement. La couche 7 a certainement été formée au Néolithique et, à cette époque, le bloc était visible et visité.

- La couche 6 qui surmonte ce niveau contient du matériel d'un habitat protohistorique relativement proche. En extrapolant l'altitude de la

couche aux abords du mégalithe, nous pouvons affirmer que la presque totalité de sa surface était visible à l'époque, qu'il soit implanté verticalement ou couché dans la position où il a été découvert.

- À une période inconnue, une fosse est creusée autour du mégalithe et est remplie de galets pour enterrer ces éléments gênant l'agriculture. La pierre a pu être déplacée pour être mise dans cette fosse, soit en y faisant basculer le bloc (s'il s'agissait d'un menhir dressé), soit en le faisant riper. Dans tous les cas, elle a été creusée à proximité immédiate du mégalithe. À cette occasion, une partie du bloc est débitée et également enfouie dans la fosse. Cette opération intervient dans la couche 3.

- Malgré ces efforts, une partie du bloc trop élevée et dépassant du sommet de la couche 3 est fréquemment atteinte par les labours avant le remblayage CFF.

Deux scénarios peuvent être envisagés. Dans le premier, le bloc erratique n'a jamais ou très peu été déplacé. Il s'agit d'une pierre sur laquelle

des cupules ont été gravées entre le Néolithique et l'époque moderne, plus probablement durant la Protohistoire, à un moment où la surface est visible. Auparavant, au Néolithique, le monolithe a été régularisé par différents débitages, peut-être en vue d'en faire un menhir, opération abandonnée en cours. Notons que la position de ce mégalithe, similaire à celui de Sutz-Lattrigen, en amont d'une station, peut être un indice pour attribuer les cupules au Néolithique.

Dans le second scénario, l'énorme bloc erratique est régularisé et sa base appointie avant qu'il soit dressé au Néolithique. Il a ensuite été abattu dans une fosse creusée profondément entre la Protohistoire et l'époque moderne (base de la couche 3). Des cupules ont été gravées sur sa surface visible.

Dans les deux cas, les paysans ont essayé de faire disparaître le mégalithe dans une fosse, entre la Protohistoire et l'époque moderne, en compagnie de galets des champs voisins. Différentes tentatives ont alors été effectuées pour réduire le bloc par débitage et pour l'enfoncer et le déplacer, tentatives qui ont en grande partie échoué.

